

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2024

### 1. Évènements

En 2024, EFI a poursuivi sa mutation, débutée en 2022. Le Comité, bien que moins sollicité, a continué d'oeuvrer sans relâche. La stratégie a été peaufinée pour pouvoir obtenir la certification ZEWO, reçue fin 2024 et valable pendant cinq ans<sup>1</sup>. Quelques conditions devront cependant être remplies, telles que le renouvellement des membres du Comité, la présentation des comptes et l'inscription au Registre du commerce. Suite à la démission de Mélanie Rouquier et de Magdalena Fuentes, le Comité est composé actuellement de neuf membres.

Les activités d'EFI ont été menées à bien grâce aux 1200 heures d'investissement bénévole du Comité et du Secrétariat, en plus de son temps salarié.

A Genève, EFI a participé à la manifestation de la grève féministe du 14 juin 2024 qui a pris position sur la LPP21 entre autres. En août, EFI était invitée aux « portes ouvertes » d'Espace femmes - Fribourg, une association bilingue qui forme les femmes, les informe et les aide à s'affirmer depuis 25 ans. Quelques 36 activités différentes sont proposées aux femmes de la ville de Fribourg et ses environs. Une garderie pour les enfants de 0 à 4 ans soutient les participantes aux ateliers. En octobre, EFI a participé à la rencontre des organisations de femmes invitées par la Ville et le Canton. Ces espaces ont été l'occasion de faire entendre la voix des femmes dans la communauté genevoise.

L'appartenance à la Fédération genevoise de coopération reste un lien privilégié. Que son travail, très complexe, soit ici reconnu ! Trois de nos membres intègrent les instances : Commission technique, Commission de contrôle financier des projets et Conseil. EFI a aussi été très impliquée dans les groupes de travail concernant les interventions dans le contexte de nexus (développement, humanitaire, paix) et dans le groupe concernant la solidarité avec la région latino-américaine.

L'année a été marquée au niveau national par les débats sur le budget de la Confédération et par conséquent de la DDC, en particulier en raison du départ de cette dernière de l'Amérique-latine en janvier 2026, dans son volet développement.

Le courant de l'année, EFI a appelé ses membres à soutenir la campagne de Public Eye « Nestlé, parce que tous les bébés ne se valent pas ? » contre l'ajout de sucre aux laits infantiles. Il y a 50 ans, deux membres d'EFI, se sont lancées dans une campagne contre les formules de lait en poudre pour bébés, de Nestlé, avec La Déclaration de Berne et IBFAN « The Baby Killer ». Il y a eu un boycott de leurs produits, l'OMS s'en est mêlée et la campagne a eu un succès certain.

Une délégation de trois personnes de notre ancien partenaire colombien l'Association des femmes d'Inza, ainsi que deux membres de la SOF (Sempre Viva Organizaçao Feminista) du Brésil ont assisté à la COP

---

1



16 sur la biodiversité à Cali en octobre. Elles ont montré comment les femmes sont indispensables à la biodiversité par leurs connaissances ancestrales des plantes, animaux et écosystèmes locaux, par leurs pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, par la diversité de leurs cultures, la conservation des semences (malgré la pression des multinationales vendeuses de semences stériles), par le soin porté à la qualité de l'eau et de la terre. Elles se sont associées aux discussions de la loi 142 de 1994 sur l'eau en Colombie, qui ne s'applique toujours pas après 80 ans de sa promulgation. De même elles ont signé le Manifeste pour la Biodiversité de la Planète, envoyé à la ministre de l'environnement et développement responsable et présenté à la conférence. Il contient des demandes par rapport à la conservation de l'Amazonie, le tourisme responsable, les transformations de l'énergie, la protection du patrimoine naturel. Les conclusions soulignent combien la paysannerie reste invisible notamment pour l'État.

Concernant notre siège à la rue de la Tannerie 2 bis, notre locataire - les Archives contestataires - a trouvé des locaux plus appropriés pour la préservation documentaire et a déménagé à la Jonction. Sa présence a été stimulante et sympathique, MERCI !

## 2. Projets

Le financement des bailleurs publics via la FGC a permis de soutenir nos partenaires à l'international et nous leur en sommes reconnaissantes.

En 2024, trois projets ont accompli leur première année de déroulement. Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> phase du projet au Brésil avec la Sempre Viva Organização Feminista (SOF) et de deux projets au Pérou avec Flora Tristan (CMPFT) et le Réseau National de Promotion des Femmes Péruviennes (RNPM). Avec le Centre d'études et de promotion du développement (Descos) un 3<sup>ème</sup> projet a démarré au Pérou en février. Le projet en partenariat avec Parcomun en Colombie a été accepté par la FGC mais reste en attente de financement.

Avec une démarche participative, des missions de suivi ont eu lieu au Pérou et au Brésil. Les rapports sont à la disposition des bailleurs. Cela a permis de valoriser les échanges thématiques, stratégiques et structurels avec nos partenaires de terrain. Au Pérou, des synergies entre les partenaires d'EFI ont aussi débuté.

### 2.1 Projet agroécologie et féminisme avec Sempre Viva Organização Feminista (SOF), Vale do Ribeira, Brésil, 3<sup>e</sup> phase

Partenaire : Sempre Viva Organização feminista, SOF

Période : 1 juillet 2023 - 30 juin 2026

Montant prévu : CHF 189 859 dont 177 242 provenant de la FGC

Montant financé : CHF 105 242

Bénéficiaires : 102 personnes dont 88 femmes *quilombolas*



Groupe de consommation solidaire, débat avec les représentantes de RAMA

En 2024, RAMA, le réseau agroécologique des agricultrices de Barra do Turvo, et Esparrama, le réseau de groupes de consommation solidaire et de marchés agroécologiques à Sao Paulo, ont comptabilisé des ventes pour environ 28 000 francs suisses. Ce revenu, partagé entre 70 agricultrices, continue d'être important pour leur autonomie économique, car si les achats publics de production paysanne ont repris, ce programme est encore limité, les montants totaux sont très faibles et le processus est toujours en cours de mise en œuvre.

La commercialisation des produits de RAMA avec Esparrama, a aussi contribué à renforcer l'accès de groupes de consommation solidaire en ville,

notamment des quartiers périphériques, à des aliments agroécologiques à des prix abordables face à

l'augmentation des prix des aliments frais. Des membres des groupes de consommation solidaire ont rendu visite aux agricultrices de RAMA en juin et celles-ci ont visité les points de vente des groupes de consommation solidaire en novembre, renforçant ainsi les liens entre ces deux réseaux, entre la ville et la campagne. Par ailleurs, RAMA a renforcé son autogestion en lançant son propre canal de communication (@espar.rama) et en établissant de nouveaux partenariats. Cela a favorisé la prise de parole publique d'un nombre croissant de femmes tout en augmentant le fonds de réserve du réseau. Lors de deux assemblées générales, il a été décidé de formaliser le réseau en association; les documents pour la fondation de l'association et la composition du conseil d'administration ont été discutés collectivement.

L'expérience de RAMA a servi de base à la deuxième édition du cours « Alternatives agroécologiques et féministes » coordonné par SOF en collaboration avec trois établissements d'enseignement public. Ce cours a réuni des étudiant·es, pour la plupart issu·es de quartiers périphériques, ainsi que des personnes pratiquant l'agriculture urbaine. Le cours a porté sur les thèmes de l'agroécologie, des rapports avec le marché et l'État, ainsi que du féminisme et de l'histoire des populations afro-descendantes et marginalisées.

Une visite de suivi a été organisée en octobre 2024 par la chargée de ce projet, Christine Verschuur. La visite a permis de visiter et s'entretenir auprès de diverses agricultrices de RAMA au Vale de Ribeira et de participer à diverses activités de RAMA et d'Esperrama à Sao Paolo, de rencontrer diverses personnes et institutions impliquées et de discuter avec les intervenantes et l'équipe SOF au complet.

## 2.2 Promotion des droits des femmes et filles en contexte de lutte contre la faim et le changement climatique au Pérou

Partenaire : Réseau National de Promotion des Femmes, RNPM

Période : 1 juin 2023 - 31 mai 2026

Montant : CHF 594 439 dont 537 131 provenant de la FGC

Montant financé : CHF 312 700

Bénéficiaires : 720 personnes paysannes et autochtones dont 500 femmes adultes, 75 filles, 90 hommes adultes et 75 garçons



Ayacucho : atelier sur les violences infligées aux femmes.

Le projet est mis en œuvre avec deux membres du RNPM: le Centre de Développement Agricole (CEDAP) dans la cordillère rurale andine d'Ayacucho et l'Institut de Développement pour la Paix amazonienne (IDPA) à San Martín (population rurale de l'Amazonie). À Ayacucho, les participant·es viennent principalement des communautés de Quispillacta, Cancha Cancha et Catalinayoc dans le district de Chuschi ; à San Martín, des communautés de Solo, Pamashto, Pucallpa, Alto Pucallpillo, Morillo, Wayku des districts de Shanao et Lamas. La population

rurale d'Ayacucho et de San Martín vit dans des conditions de pauvreté et d'extrême pauvreté, avec un accès limité aux services de base et avec une forte prévalence de l'anémie, de la malnutrition infantile et des violences de genre..

Au cours de la première année, les différentes activités programmées se sont bien déroulées, malgré la sécheresse en Amazonie et/ou les fortes pluies à des périodes inattendues. L'identification d'allié·es, grâce à un programme sur les acteurs·trices, a facilité un rapprochement avec les autorités éducatives locales, ainsi qu'avec les dirigeant·es des organisations, qui ont progressivement ouvert leurs différents espaces et se sont impliqué·es dans les activités.

Une mission de suivi d'EFI réalisée en septembre a permis de mieux connaître le partenaire, les bénéficiaires et les différents intervenant·es du projet à Lima, Ayacucho et Tarapoto.

### 2.3 Accès à la justice environnementale et climatique des femmes amazoniennes et andines du Pérou

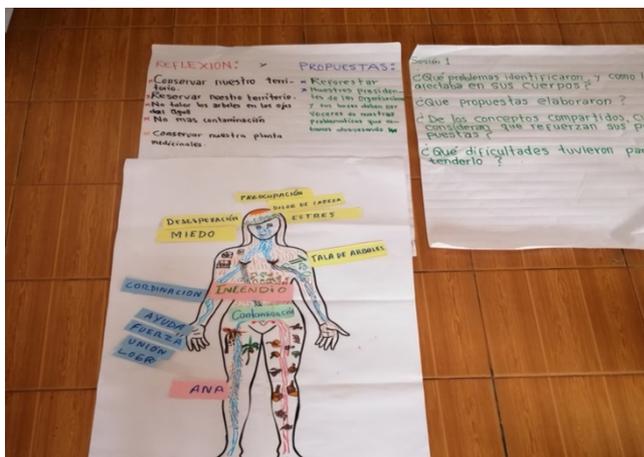
Partenaire : Centre des Femmes Péruviennes Flora Tristán, CMPFT

Période : 1 juillet 2023 - 30 juin 2026

Montant : CHF 588 361 dont 528 361 provenant de la FGC

Montant financé : CHF 332 805

Bénéficiaires : 1180 personnes andines et amazoniennes dont 700 femmes



Tarapoto : atelier « corps et territoire »

Les bénéficiaires sont issues des trois provinces sélectionnées dans les départements d'Ayacucho, Junin et Cusco, une province amazonienne et deux provinces andines.

En raison du changement de la date de début du projet, les activités planifiées n'ont pas pu coïncider avec le programme du pré-FOSPA (Forum social panamazonien) du Pérou et du 11ème FOSPA en Bolivie comme prévu initialement. Pour assurer la participation des leaderesses, certaines activités de la deuxième année ont dû être avancées et d'autres remises à plus tard. Les leaderesses ont participé avec succès aux deux FOSPA (national et international) et mis en évidence les conséquences des activités minières sur leurs

territoires, par le biais des ateliers et/ou tables rondes sur l'initiative d'action appelée « Maison de la résistance des femmes ». En parallèle, elles ont demandé justice au Tribunal éthique par la présentation de cas « symboliques » portant sur les droits humains et sur l'environnement sain des femmes en Amazonie en parallèle aux normes existantes.

Une amélioration progressive de la participation des leaderesses au 11ème FOSPA en juin 2024 a été observée, résultat du processus des ateliers du module « Corps et territoire » et du pré-FOSPA de Tarapoto. On remarque une plus grande confiance des femmes en elles-mêmes, un fort engagement pour les objectifs du projet, des discours très clairs et une préparation préalable à leur participation au FOSPA.

Une mission de suivi d'EFI réalisée en octobre a permis d'approcher le partenaire, les bénéficiaires et les différents intervenant-es du projet à Lima, Huancayo et Satipo.

### 2.4 Genre, bonne gouvernance et lutte contre la corruption : initiatives féministes et diverses, LGBTQI+, au Pérou

Partenaire : Centre d'études et de promotion du développement - DESCO

Période : 1 février 2024 - 30 janvier 2026

Montant : CHF 643 629 dont 597 351 FGC

Montant financé : CHF 300 000

Bénéficiaires : 600 femmes, féministes, LGBTQI+ qui font partie des organisations membres du Forum citoyen des Amériques et du Nodo Anticorrupcion Pérou dont 300 personnes seront atteintes par le plaidoyer.



Formation sur le portail de transparence

Le projet a débuté en février 2024 avec une démarche d'appropriation de la part de toutes les parties prenantes du projet.

Une formation sur les outils informatiques, l'apprentissage et de facilitation pour la réplique a été organisé. Alfredo Núñez et Raul Mauro Machuca en ont été les animateurs. Cette formation était indispensable : sans cette mise à niveau des connaissances informatiques, aucun accès aux portails de transparence ne serait possible durant le déroulement du projet.

Selon leurs connaissances en informatique, les leaderesses ont intégré soit un groupe de niveau basique soit un autre plus avancé. Ces cours ont été quasiment une formation pilote. Une certification sera accordée aux participant-es si les six séances ont été suivies. Comme prévu un test d'entrée et un autre de sortie ont été appliqués afin de faire les ajustements méthodologiques et pédagogiques nécessaires.

Les ateliers ont été réalisés en présentiel dans trois macro-régions (centre, nord et Amazonie). Les évaluations ont été unanimes, les ateliers combler une lacune sur un sujet basique pour la recherche de transparence et le maniement de l'outil « portail de transparence » que l'État doit mettre en place, mais qu'il faut quand-même savoir « lire » ou interpréter. Les participant-es signalent que le sujet est novateur car lié aux demandes sociales, le suivi des budgets qui est crucial pour les politiques sociales.

Lors de la mission de suivi d'EFI réalisée en octobre, la plupart des parties prenantes ont été approchées, que ce soit en personne ou virtuellement à Lima et Huancayo.

### **2.5 Promotion de l'équité de genre et de l'élimination des violences basées sur le genre, Catatumbo, Colombie (en cours de formulation).**

Partenaire : Fondation pour la participation Parcomun.

Période : à déterminer.

Montant : CHF 626 511 dont 599 511 FGC

Montant financé : en attente.

Bénéficiaires : 25 organisations de femmes et de personnes LGBTQI+. Cela relie directement 250 personnes. Le projet vise également impliquer au moins 30 fonctionnaires d'entités publiques qui contribuent à l'élaboration de politiques de prévention des VBG. Au total, 280 personnes bénéficieront directement du projet.

Ce projet a suivi tout le processus d'étude établi par la FGC et il a été accepté pendant l'automne. Pour l'heure, il reste en liste d'attente et son financement est incertain, étant donné les coupes budgétaires provenant de la DDC et le départ de celle-ci de la région.

### **3. Comité scientifique dans le Programme de formation à distance (e-learning) en genre et développement**

Cette formation, initiée en 2007 à l'initiative d'EFI et du Centre genre de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), continue à rayonner en Afrique de l'Ouest et dans la région des Grands Lacs. Depuis 2020, le programme est directement géré par l'IHEID. Depuis 2023, la formation est aussi dispensée à des personnes basées en Amérique latine.

EFI fait partie intégrante du comité scientifique du programme et du comité de sélection des candidatures.

#### 4. Archives

Les fonds d'EFI créé en 2023 et du MLF<sup>2</sup> (1970-1991) seront désormais consultables sur les nouveaux locaux des Archives contestataires à la Jonction.

#### 5. Site internet d'EFI

La page [www.esfemint.ch](http://www.esfemint.ch) est régulièrement mise à jour grâce à un appui du fonds social que la Ville de Carouge consacre aux organisations siégeant dans la Commune. EFI en est reconnaissante.

#### 6. Promotion et distribution de films

EFI assure la diffusion des films de Carole Roussopoulos : *Il faut parler* (témoignage de Ruth Fayon sur la Shoah) ; *Mariages forcés plus jamais* ; *Pour vous les Filles* ; *Debout ! Une histoire du mouvement de libération des femmes 1970-1980*

EFI assure également la diffusion des films suivants :

- *Carole Roussopoulos, une femme à la caméra*, film d'Emmanuelle de Riedmatten 2011
- *Memorias invisibles*, film sur la violence intrafamiliale au Venezuela. 4 courts-métrages en espagnol, sous-titrage français, durée 1h
- *Mujeres en junta*, film sur Inza d'Elodie de Weck et Sébastien Caby
- *Soñando despiertas, Rêver les pieds sur terre* de Felix Zurita de Higes sur la coopérative des femmes de Mulukuku au Nicaragua

---

<sup>2</sup> [www.archivesmlf.ch](http://www.archivesmlf.ch)



RAPPORT D'EXAMEN SUCCINCT

Comptes annuels  
au 31 décembre 2024

ESPACE FEMMES INTERNATIONAL, Carouge



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
au Comité de l'Association  
ESPACE FEMMES INTERNATIONAL, Carouge

---

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de **ESPACE FEMMES INTERNATIONAL** (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité de l'association, alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) de comptes annuels»*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 30 avril 2025

ECHO SA

Clémentine Largeteau  
Expert-réviseur agréé

Vincent Schmied  
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe)

L32 / S52-10855 – N° 5869

ECHO SA  
Rue des Vieux-Grenadiers 8b Case Postale - CH-1211 Genève 4 Tél. +41 22 322 93 93 E-mail: echo@echo.swiss www.echo.swiss TVA CHE - 107.749.631

**Bilan**  
pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

	au 31.12.2024	au 31.12.2023
<b>Actifs</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b><u>Actifs circulants</u></b>		
Liquidités	352 520,53	289 275,69
Actifs transitoires	2 923,60	588,00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>355 444,13</b>	<b>289 863,69</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>355 444,13</b>	<b>289 863,69</b>
<b>Passif</b>		
<b><u>Fonds étrangers à court terme</u></b>		
Passif transitoire	8 997,50	1 806,90
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>	<b>8 997,50</b>	<b>1 806,90</b>
<b><u>Provisions</u></b>		
Provision pour participation financière à la FGC	6 312,50	4 244,50
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>	<b>6 312,50</b>	<b>4 244,50</b>
<b><u>Fonds affectés</u></b>		
Cahiers Genre & Développement	0,00	5 228,15
Fonds Mulukuku, Nicaragua	0,00	919,27
Fonds FGC 20-24 Vale do Ribeira, Brésil	0,00	2 915,62
Fonds FGC 23-15 SOF, Brésil	16 117,75	6 061,75
Fonds FGC 22-26 RED, Pérou	73 597,19	86 237,50
Fonds FGC 22-34 FLORA, Pérou	113 091,52	47 691,88
Fonds FGC 23-49 DESCO, Pérou	72 644,65	87 500,00
Fonds site web d'EFI (2923)	0,00	670,15
Fonds site web d'EFI (2924)	876,55	0,00
Fonds de gestion	0,00	29 514,93
<b>Total capital des fonds affectés</b>	<b>276 327,66</b>	<b>266 739,25</b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Capital initial	296,65	296,65
Réserve frais de fonctionnement	21 800,00	0,00
Réserve gestion de projets	29 088,82	0,00
Réserve Projets en gestation	0,00	9 831,00
Réserve Films	0,00	445,50
Résultats reportés (+ exploitation 2024)	12 621,00	6 499,89
<b>Total fonds propres</b>	<b>63 806,47</b>	<b>17 073,04</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>355 444,13</b>	<b>289 863,69</b>

**Compte de résultat**  
pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Produits</b>		
Financement FGC	631 200,00	424 447,00
Autres financements	2 000,00	2 000,00
Produits divers & cotisations	10 080,00	8 058,25
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>643 280,00</b>	<b>434 505,25</b>
<b>Charges</b>		
<b>Charges directes de projets</b>	<b>515 667,09</b>	<b>170 543,06</b>
Charges Projet Archives MLF (2023)	0,00	6 000,00
Charges projet 19-41 INZA	0,00	97,90
Charges projet Mulukuku	0,00	1 347,66
Charges projet 20-24 Vale do Ribeira	584,00	18 093,00
Charges projet 23-15 - SOF, Brésil	45 069,00	30 900,00
Charges projet 22-26 - RED, Pérou	186 590,30	36 000,00
Charges projet 22-34 - FLORA, Pérou	100 325,35	77 000,00
Charges projet 23-49 - DESCO, Pérou	172 355,35	0,00
Charges de gestion de projets	4 431,09	0,00
FGC participation 1%	6 312,00	0,00
Charges site Web d'EFI	0,00	1 104,50
<b>Charges de personnel</b>	<b>41 781,55</b>	<b>41 900,29</b>
Salaires et charges sociales	41 781,55	41 900,29
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>27 250,55</b>	<b>20 604,93</b>
Charges de locaux	9 600,30	9 537,90
Charges administratives	14 045,95	9 855,30
Informatique	3 604,30	1 211,73
<b>Total charges</b>	<b>584 699,19</b>	<b>233 048,28</b>
Résultat financier	577,32	515,24
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>	<b>58 003,49</b>	<b>200 941,73</b>
<b>Variation de fonds</b>		
Allocation aux fonds affectés	-633 200,00	-426 447,00
Utilisation des fonds affectés	505 882,30	170 543,06
Utilisation des fonds affectés - frais de gestion	79 151,31	55 572,51
Utilisation des fonds affectés (2023)	38 577,97	0,00
<b>Total variation des fonds affectés</b>	<b>-9 588,42</b>	<b>-200 331,43</b>
<b>Résultat net (*)</b>	<b>48 415,07</b>	<b>610,30</b>
Dotation aux réserves gestion projet et fonctionn.	-37 993,97	0,00
Dotation à réserve de Fonctionnement	-4 300,00	0,00
<b>Résultat après affectation</b>	<b>6 121,10</b>	<b>610,30</b>

**Tableau de variation des fonds**  
pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

2024	01.01.2024	Allocations aux fonds	utilis. de fonds Frais gestion	utilis. de fonds projet	Transferts	SOLDE 31.12.2024	
<b>Fonds affectés</b>							
Cahiers Genre & Développement	5 228,15				-5 228,15	0,00	2
18-56 FGC Fonds Mulukuku, Nicaragua	919,27				-919,27	0,00	1 et 2
20-24 FGC Fonds Vale do Ribeira, Brésil	2 915,62				-2 915,62	0,00	3
Fonds FGC 23-15 SOF, Brésil	6 061,75	63 000,00	7 875,00	45 069,00		16 117,75	
Fonds FGC 22-26 RED, Pérou	86 237,50	198 800,00	24 850,00	186 590,30		73 597,20	
Fonds FGC 22-34 FLORA, Pérou	47 691,87	189 400,00	23 675,00	100 325,35		113 091,52	
Fonds FGC 23-49 DESCO, Pérou	87 500,00	180 000,00	22 500,00	172 355,35		72 644,65	
Fonds site web d'EFI (Car 23)	670,15		1,30	668,85		0,00	
Fonds site web d'EFI (Car 24)	0,00	2 000,00	250,00	873,45		876,55	
<b>Fonds de gestion, solde anciens projets:</b>							
Fonds de gestion INZA, Colombie	4 880,37				-4 880,37	0,00	2
Fonds de gestion Mulukuku, Nicaragua	11 840,31				-11 840,31	0,00	2
Fonds de gestion Vale do Ribeira, Brésil	12 794,25				-12 794,25	0,00	2
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>266 739,24</b>	<b>633 200,00</b>	<b>79 151,30</b>	<b>505 882,30</b>	<b>-38 577,97</b>	<b>276 327,67</b>	<b>5</b>
<b>Fonds propres</b>							
Capital initial versé	296,65					296,65	
Réserve frais de fonctionnement	0,00				21 800,00	21 800,00	1
Réserve de gestion de projets	0,00			1 681,65	30 770,47	29 088,82	2
Réserve Projets en gestation	9 831,00				-9 831,00	0,00	1
Réserve Films	445,50				-445,50	0,00	1
Résultats reportés	6 499,90					6 499,90	
Résultat de l'exercice	0,00	10 421,10			-4 300,00	6 121,10	4
<b>Total Fonds propres</b>	<b>17 073,05</b>	<b>10 421,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 681,65</b>	<b>37 993,97</b>	<b>63 806,47</b>	<b>5</b>

1. Comité 20.02.24 : Constitution réserve "frais de fonctionnement"

2. Comité 30.04.24 : Constitution réserve de GESTION et approvisionnement réserve de FONCTIONNEMENT

3. Remboursement solde projet 20-24 Vale do Riveira à la FGC, Rapport final 19.11.24 CHF 584,00  
et approvisionnement réserve de GESTION comité 30.04.24, CHF 2.331,62

4. Comité 25.02.25 : Dotation réserve de FONCTIONNEMENT, CHF 4.300,00

5. La somme totale de CHF 37 993,97 indiquée sous "Transferts" résulte d'une décision de réaffectation interne. Ces fonds, initialement alloués en tant que fonds affectés, proviennent des soldes disponibles de l'attribution pour frais de gestion de projets anciens, dont les activités sont terminées.

**Tableau de variation des fonds**  
pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

<b>2023</b>	01.01.2023	Allocations aux fonds	utilis. de fonds Frais gestion	utilis. de fonds projet	Transferts	SOLDE 31.12.2023
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds Cahiers Genre & Développement	5 228,15					5 228,15
Fonds FGC INZA, Colombie	12 096,67				-12 096,67	0,00 *
Autres fonds affectés pour INZA	13 000,00				-13 000,00	0,00 *
18-56 FGC Fonds Mulukuku, Nicaragua	2 266,93			1 347,66		919,27
20-24 FGC Fonds Vale do Ribeira, Brésil	23 270,25		2 261,63	18 093,00		2 915,63
Fonds Archives MLF	0,00		29,65	6 000,00	6 029,65	0,00 **
Fonds FGC 23-15 SOF, Brésil	0,00	42 242,00	5 280,25	30 900,00		6 061,75
Fonds FGC 22-26 RED, Pérou	0,00	139 700,00	17 462,50	36 000,00		86 237,50
Fonds FGC 22-34 FLORA, Pérou	0,00	142 505,00	17 813,13	77 000,00		47 691,88
Fonds FGC 23-49 DESCO, Pérou	0,00	100 000,00	12 500,00			87 500,00
Fonds site web d'EFI	0,00	2 000,00	225,35	1 104,50		670,15
Fonds de gestion	36 690,34			97,90	-7 077,51	29 514,93
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>92 552,34</b>	<b>426 447,00</b>	<b>55 572,51</b>	<b>170 543,06</b>	<b>-26 144,53</b>	<b>266 739,25</b>
<i>* Remboursement solde projet 19-41 INZA à la FGC, CHF 32.174,18</i>						
<i>** Fonds affectés Archives MLF - transfert interne (recomm. audit 2022)</i>						
<b>Fonds propres</b>						
Capital initial versé	296,65					296,65
Réserve Projets en gestation	9 831,00					9 831,00
Réserve Archives MLF	6 029,65				-6 029,65	0,00 **
Réserve Films	445,50					445,50
Résultats reportés	5 889,60					5 889,60
Résultat de l'exercice	0,00	610,30				610,30
<b>Total Fonds propres</b>	<b>22 492,40</b>	<b>610,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 029,65</b>	<b>17 073,05</b>
<i>** Fonds affectés Archives MLF - transfert interne (recomm. audit 2022)</i>						

## **1. Présentation**

L'association EFI Espace Femmes International est une association à but non lucratif, régie par les articles 60 et suivants du CC. Elle a été constituée le 11 mars 1993. Elle a pour buts de récolter et de diffuser de l'information sur les femmes et le développement ; de promouvoir la réflexion, la formation et la coopération internationale des femmes en matière de développement ; de favoriser la solidarité et l'échange entre femmes de toutes provenances ; c'est aussi un lieu de mémoire où l'on trouve les Archives du MLF.

## **2. Organisation**

L'association EFI Espace Femmes International se compose des trois organes suivants :

### Le Comité

Au 31 décembre 2024, le comité se présentait comme suit :

Chauvet Emmanuelle  
Clemente Caridad  
Fernandes Marianna  
Fuentes Magdalena  
Merlach Evelyne  
Mukundji Brigitte  
Nissim Sylvia  
Puentes Piccino Ximena  
Soler Liliana  
Verschuur Christine

Le comité de l'association n'a touché aucune indemnité au cours de cet exercice.

### L'Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Association. Elle est convoquée par le Comité à titre ordinaire au moins une fois par année et à titre extraordinaire chaque fois que le Comité et/ou un cinquième des membres en fait la demande.

### Vérificateurs-trices des comptes

L'Assemblée générale élit un fiduciaire agréé pour la vérification des comptes annuels.

Secrétariat

Deux personnes sont employées à temps partiel pour assurer des fonctions administratives, la gestion de projets et la gestion financière, représentant un total de 40% d'équivalent temps plein. Par souci de confidentialité, les informations relatives à leur rémunération ne sont pas communiquées.

**3. Principes d'évaluation**

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21. De plus, nous nous conformons aux recommandations de la fondation ZEWO. Tous les chiffres sont exprimés en francs suisses (CHF).

Les comptes de régularisation Actif et Passif sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Les subventions sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel elles ont été encaissées.

L'association a modifié la présentation de certaines rubriques (notamment les charges d'exploitation) en 2024 et à des fins comparatives a adapté les informations de l'exercice précédent.

**4. Liquidités**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Caisse	22,40	5,30
CCP	352.498,13	271.021,53
CLER	0,00	18.248,86
	<b>352.520,53</b>	<b>114.516,74</b>

**5. Comptes de régularisation actif**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits à recevoir	0,00	0,00
Charges payées d'avance	2.923,60	588,00
	<b>2.923,60</b>	<b>588,00</b>

**6. Comptes de régularisation passif**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits reçus d'avance	0.00	0.00
Charges à payer	8.997,50	1.806,90
	<b>8.997,50</b>	<b>1.806,90</b>

## **7. Prestations bénévoles**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024, des prestations bénévoles d'un volume de 1.200 heures de travail, ont été offertes à l'organisation.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023, des prestations bénévoles d'un volume de 1.200 heures de travail, ont été offertes à l'organisation.

## **8. Provisions**

Afin de répondre aux exigences de la FGC en matière de participation, EFI a constitué une provision de 1% du montant total des financements qu'elle a reçus de la FGC au cours de l'année.

2024	Solde au 01.01	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12
Provision FGC 1% 2024	0,00	6.312,00			6.312,00
Provision FGC 1% 2023	4.244,50		4.244,00		0,50
<b>Total provisions</b>	<b>4.244,50</b>	<b>6.312,00</b>	<b>4.244,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6.312,50</b>

2023	Solde au 01.01	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12
Provision FGC 1% 2023	0,00	4.244,50			4.244,50
<b>Total provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>4.244,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4.244,50</b>

## **9. Fonds affectés** (Voir Tableau de variation des fonds en annexe)

Les fonds affectés correspondent à des dons et financements collectés ou reçus pour un projet précis qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et le seront dans les années à venir.

La comptabilisation des subventions de la FGC pour les projets se fait au fur et à mesure de leur réception.

### **Projet Vale do Ribeira SOF, Brésil (23-15)**

Formation en agro-écologie et droits des femmes, ainsi que l'amélioration de la production et de la commercialisation - extension.

### **Projet RED RNPM, Pérou (22-26)**

Promotion des droits des femmes et des filles dans le contexte de la lutte contre la faim et le changement climatique, Pérou.

**Projet FLORA, Pérou (22-34)**

Accès à la justice environnementale et climatique des femmes amazoniennes et andines du Pérou.

**Projet DESCO, Pérou (23-49)**

Genre, bonne gouvernance et lutte contre la corruption : initiatives féministes et diverses, LGBTQI+, au Pérou.

**Projet Site Web d'EFI**

Développement site Web d'EFI.

10. **Réserves**

**Réserve frais de fonctionnement**

Cette réserve est destinée à assurer la continuité des activités de l'association EFI en cas de difficultés financières. Elle doit permettre de couvrir les dépenses courantes de l'association pendant une période d'au moins quatre mois.

**Réserve gestion de projets**

Cette réserve a pour objectif de couvrir les dépenses imprévues ou exceptionnelles qui pourraient survenir lors de la réalisation d'un projet (évaluation, cofinancements, suivi). Elle est constituée d'un montant, au moins équivalent à 5% des charges prévisionnelles des projets pour l'année 2025.

2024	Solde au 01.01	Allocation	Utilisation	Transferts	Solde au 31.12
Réserve frais de fonctionnement	0.00			21.800,00	21.800,00
Réserve gestion de projets	0.00		-1.681,55	30.770,47	29.088,82
<b>Total provisions</b>	<b>0.00</b>		<b>-1.681,55</b>	<b>52.570,00</b>	<b>50.888,82</b>

11. **Capital de l'association**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Capital initial	296,65	296,65
Réserves	50.888,82	10.276,50
Boni/-Déficit reportés	6.499,90	5.889,60
Boni/-Déficit de l'exercice au 31 décembre	6.121,10	610,30
Total résultats reportés	<b>63.806,47</b>	<b>17.073,05</b>

**12. Produits**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Financement FGC	631.200,00	424.447,00
Autres financements	2.000,00	2.000,00
Produits divers & cotisations	10.080,00	8.058,25
	<b>643.280,00</b>	<b>434.505,25</b>

**13. Charges**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Charges directes de projets	515.083,09	170.543,06
Charges de personnel	41.781,95	41.900,29
Charges d'exploitation	27.250,55	20.604,93
	<b>584.115,19</b>	<b>233.048,28</b>

**14. Affectation des charges par fonction**

Les charges totales en 2024 s'élèvent à CHF 584.115,19. L'affectation des charges de personnel et d'exploitation aux activités de gestion de projets, d'administration et de collecte de fonds a été réalisée selon la méthodologie ZEWO, en se fondant sur la répartition du temps de travail du secrétariat, établie dans le cahier des charges :

- 40 % pour les tâches administratives
- 30 % pour la gestion de projets
- 30 % pour la collecte de fonds et de publicité

<b>Charges</b>		<b>2024</b>	<b>2023</b>
Charges de gestion de projet	Charges de personnel (40%)	12 534,47	12 570,09
	Charges d'exploitation (40%)	8 175,17	6 181,48
Charges d'administration	Charges de personnel (30%)	16 712,62	16 760,12
	Charges d'exploitation (30%)	10 900,22	8 241,97
Charges de collecte de fonds et de publicité	Charges de personnel (30%)	12 534,47	12 570,09
	Charges d'exploitation (30%)	8 175,17	6 181,48

En 2024, les charges d'administration et de collecte de fonds ont totalisé CHF 48.322,47, soit 8.3 % des charges totales.

## **15. Engagements financiers**

Espace Femmes Internationale EFI a reçu des engagements de financement importants de la part de la FCG qui couvre la période 2023-2027. Ces engagements permettent à l'association de poursuivre ses activités et de réaliser ses objectifs avec ses partenaires au terrain.

EFI s'engage à respecter scrupuleusement les engagements pris envers ses partenaires et à les tenir informés de l'avancement des projets financés.

### Engagement de financement de la FGC 2023-2027

<b>Projet Vale do Ribeira SOF</b> Brésil Ref. 23-15	Période juillet 2023 - juin 2026 Montant total de financement CHF 177.242,00 Protocole d'accord du 14.04.2023
<b>Projet RED RNPM,</b> Pérou Réf. 22-26	Période juin 2023 - mai 2026 Montant total de financement CHF 543.604,00 Protocole d'accord du 22.05.2023
<b>Projet FLORA,</b> Pérou Réf. 22-34	Période juillet 2023 - juin 2026 Montant total de financement CHF 543.604,00 Protocole d'accord du 22.05.2023
<b>Projet DESCO</b> Pérou Réf 23-49	Période février 2024 - juillet 2027 Montant total de financement CHF 597.351,00 Protocole d'accord du 05.12.2023

### Engagements auprès de nos partenaires terrain période 2023-2027 :

<b>Serviço de Orientação da Família SOF,</b> Brésil Ref. 23-15	Période juillet 2023 - juin 2026 Montant total de financement CHF 147.332,00 Protocole d'accord du 08.05.2023
<b>Réseau National de Promotion des Femmes du Pérou RNPM,</b> Pérou Réf. 22-26	Période juin 2023 - mai 2026 Montant total de financement CHF 446.502,36 Protocole d'accord du 08.05.2023
<b>Centro de Mujeres Peruanas Flora Tristan FLORA,</b> Pérou Réf. 22-34	Période juillet 2023 - juin 2026 Montant total de financement CHF 451.871.00 Protocole d'accord du 08.05.2023
<b>Centro de estudios y promoción del desarrollo DESCO,</b> Pérou Réf 23-49	Période février 2024 - juillet 2027 Montant total de financement CHF 507.000,00 Protocole d'accord du 05 janvier 2024

Le tableau de variation des fonds détaille les montants effectivement encaissés en 2024 (provenant de la FGC) et les fonds transférés à nos partenaires locaux en 2024 (indiquant leur utilisation).

#### **16. Allocation bailleurs pour frais de gestion**

Les bailleurs de fonds affectés autorisent un prélèvement de 12.5% sur les dépenses -projet engagées par Espace Femmes International. Le montant détaillé de ces frais de gestion est précisé dans le tableau de variation des fonds.

#### **17. Donateurs privés-fonds libres**

Les dons privés sans affectation à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

#### **18. Equivalent Temps Plein**

Le nombre d'équivalent Temps Plein est inférieur à 10 au 31 décembre 2024 (2023 – idem).

#### **19. Evènement postérieurs à la clôture de l'exercice : Affectation du résultat**

##### **Ajustement du passif transitoire :**

Postérieurement à la clôture des comptes, deux factures relatives à l'exercice 2024 ont été reçues au courant de 2025. Cet événement a nécessité une réévaluation de charges (point 13 et 14) et un ajustement du passif transitoire, dont le montant révisé est de CHF 8.997,50.

##### **Approbation des comptes et affectation du résultat :**

Le 25 février 2025, le comité a approuvé les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un résultat d'exploitation de CHF 10.421,10 (montant mis à jour selon passifs transitoires). Lors de cette même séance, le comité a décidé d'affecter CHF 4.300,00 à la réserve de fonctionnement, portant ainsi le résultat après affectation à CHF 6.121,10.

Carouge, le 29.04.2025